

Collaboration Médecins-Autorités

Une commune crée les conditions idéales pour attirer les médecins

À Champagne (VD), plusieurs médecins ont pu ouvrir un cabinet de groupe grâce au réseau nord-vaudois ForOm NVB et à l'engagement de la commune. Une stratégie gagnante qui permet à la fois de concrétiser des ambitions professionnelles et de lutter contre la pénurie de médecins.

Tout a commencé par une réflexion de la Municipalité de Champagne, qui cherchait à donner une nouvelle affectation à d'anciens locaux scolaires situés au coeur du village. Plutôt que de créer des logements, l'Exécutif a souhaité développer une infrastructure répondant aux besoins de la population.

Une étude menée avec un bureau d'urbanisme a rapidement mis en évidence le manque d'un pôle santé, tant à l'échelle régionale que suprarégionale. Dans le même temps, plusieurs médecins approchaient de la retraite, tandis que les cabinets existants faisaient face à une pression croissante.

Une collaboration décisive

Convaincue du potentiel géographique de la commune, la Municipalité s'est donc mise en quête de médecins. Elle est entrée en contact avec un groupe de jeunes professionnel·les de santé en fin de formation, par l'intermédiaire du réseau nord-vaudois ForOm NVB, un programme cantonal soutenant la relève. Nombreux et nombreuses sont en effet les jeunes médecins souhaitant s'installer comme indépendant·es. Toutefois, les investissements nécessaires sont décourageants, et les projets collaboratifs comme celui de Champagne sont encore rares.

Séduite par le projet, l'équipe médicale a eu la chance de participer activement à la conception des lieux. En collaborant directement avec les architectes, elle a contribué à créer des espaces parfaitement adaptés à ses besoins. Le projet s'est ensuite élargi avec l'arrivée d'un psychiatre, d'infirmières indépendantes et d'un centre de médecines complémentaires.

Le modèle à suivre

Le projet de Champagne, initié en 2020 et qui a abouti en 2025, illustre une voie prometteuse pour répondre à la pénurie de médecins. Il repose sur une collaboration étroite entre autorités publiques et professionnel·les de santé, ainsi que sur un engagement fort de l'ensemble des partenaires.

Grâce à cette initiative, de jeunes médecins ont pu concrétiser un projet professionnel commun tout en contribuant à améliorer l'accès aux soins dans la région. Mais le défi reste de taille : à peine deux mois après son ouverture, le cabinet a déjà dû limiter l'accueil de nouvelles et nouveaux patient·es en raison d'une demande très élevée.

Ce constat souligne l'urgence de développer des projets similaires. Pour y parvenir, un soutien accru aux communes et aux réseaux de médecine générale régionaux, tels que ForOm NVB, est indispensable.

Fabian Gagnebin
Syndic de Champagne

Dre Nikta Jaamei
Spécialiste en médecine interne générale